

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 19
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
○ Pour : 22
○ Contre : 0
○ Abstention : 0
○ Blanc : 0
○ Nul : 0

Date de convocation :
Le 22 octobre 2024

Date d'affichage :
Le 22 octobre 2024

DELIBERATION N° :
DC/2024-10-28/04

OBJET DE LA SEANCE :
SEMAD de la Jeune Loire
(Yssingaux)
Rapport d'activité 2023

AR Prefecture

043-244300307-20241028-DC2024102804-DE
Reçu le 06/11/2024

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit octobre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Dunières (salle du Duc de Joyeuse),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Catherine MARCON)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, SOUTRENON Maryline et JAMES Marie-Laure.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine.

M. le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2019-04-15/08 en date du 15 avril 2019 approuvant l'adhésion et la participation de la Communauté de Communes à la SEMAD de la Jeune Loire (SEM Abattage et découpe de l'abattoir d'Yssingaux).

A cet effet, il précise que conformément à la réglementation, la SEMAD de la Jeune Loire a transmis à la Communauté de Communes son rapport d'activités 2023 détaillant le fonctionnement de ce service au cours de l'année écoulée, et propose au Conseil Communautaire d'en prendre connaissance :

- Activité de la structure (tonnages) :

	tonnage					évolution 23/22
	2019	2020	2021	2022	2023	
Bovins	896	943	937	897	927	3%
veaux	442	412	385	351	333	-5%
Ovins	134	148	131	108	105	-3%
Caprins	8	9	7	6	2	-62%
Equides	18	15	15	11	13	18%
Porcs	1132	1198	1352	1218	1261	4%
Coches	512	517	527	634	629	-1%
cervides	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	33%
total	3 142	3 252	3 354	3 227	3 272	1%

- Finances 2023 :
 - o Chiffre d'affaires : 1 567 054 €

	2022	2023	variation
chiffre d'affaires	1 524 753	1 567 054	+2.77%
achats et la variation des stocks	211 632	242 696	+ 14.68%
autres charges et charges externe	329 384	296 548	- 10.2%
impôts et taxes	180 566	172 442	- 4.5%
salaires et traitements	520 213	506 283	- 2.68%
Charges sociales	168 166	169 472	+0.78%
Amortissements	84 134	121 402	+ 44.3 %
Autres charges	37 109	27 343	- 26.3%
Provisions dépr clients	2 333	48 439	NS
Résultat exploitation	23 928	2 489	- 93.08%

- o Résultat exercice : + 8 536,06 €
- Classement abattoir : B2 pour les trois chaines d'abattage
- Faits marquants 2023 : liquidation SOCABY (atelier de découpe mandaté par la SEMAD) fin 2023
- Réalisations 2023 :
 - o Plan de modernisation de l'équipement dans le cadre du Plan de Relance national terminé :
 - Travaux : modernisation lignes porc, bovine et ovine + local triperie + vidéoprotection + aire de lavage + matériels découpe) : 1 000 000 € HT
 - Financement :
 - Subvention Etat : 396 402 €
 - Emprunt : 600 000 €
 - Autofinancement : 3 598 €
 - o Compensation RN88 : achat équipements : 70 572.68 € (transpalette, table et chariot inox, compresseur, cisaille...).
 - o Matériels pour l'atelier de découpe : 87 004,00 €.
- Projets 2024 :
 - o Nécessité de reprendre les groupes froids.
 - o Structure vieillissante du bâtiment situé en centre-ville (problème de voisinage) : investissement sur site ou construction d'un nouveau site en périphérie -> Lancement d'une étude de faisabilité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- prend note du rapport d'activités 2023 de la SEMAD de la Jeune Loire à laquelle la Communauté de Communes adhère,
- n'émet aucun avis particulier à la lecture de ce rapport.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Catherine MARCON
Secrétaire de séance,

AR Prefecture

043-244300307-20241028-DC2024102804-DE
Reçu le 06/11/2024

Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le

Affichage et publication effectués le